

## LE CISSS DE LA CÔTE-NORD RAPPELLE L'IMPORTANCE DE RESPECTER LES CONSIGNES DE VISITES EN MILIEU DE SOINS

**Baie-Comeau, le 19 novembre 2018** – Afin de prévenir la transmission d'infections en milieu hospitalier, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord demande à la population de respecter les consignes concernant les heures de visites aux personnes hospitalisées ainsi que le nombre de visiteurs autorisé. Pour la protection des usagers et des visiteurs, il est aussi important de se laver les mains à l'entrée et à la sortie de la chambre.

En plus de prévenir les infections, le respect de ces consignes vise également le rétablissement de la personne hospitalisée, qui a besoin de tranquillité, tout en permettant aux médecins et autres professionnels de la santé d'offrir des soins et services efficaces, sécuritaires et de qualité.

De plus, aucune personne présentant des signes de toux, de fièvre ou de diarrhée ne devrait visiter un proche à l'hôpital ou en CHSLD. Si la visite est requise pour des raisons humanitaires, il faut s'assurer de respecter les mesures d'hygiène en vigueur, comme par exemple porter un masque.

Mentionnons que certaines situations peuvent entraîner des mesures de précautions additionnelles, notamment en présence de grippe, de gastroentérite et de certaines bactéries (ex. : *Clostridium difficile*), dont certaines, appelées bactéries multirésistantes, ne présentent pas nécessairement de symptômes. Dans ces cas, les visiteurs sont invités à respecter des mesures spécifiques afin de se protéger, de protéger les personnes hospitalisées et d'éviter la propagation de ces infections.

Les consignes concernant les visites sont affichées dans les différentes installations du CISSS de la Côte-Nord. Il est aussi possible d'en prendre connaissance en consultant le site Web du CISSS à l'adresse <http://www.cisss-cotenord.gouv.qc.ca/soins-et-services/heures-de-visites/>.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Pascal Paradis  
Conseiller en communication  
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord  
418 589-9845, poste 252268